



Litige commande/livraison

Par **BRERA**, le **18/06/2015** à **14:52**

Bonjour,

J'ai acheté à la foire de Paris un canapé avec coffre de rangement suivant modèle présenté sur le stand et avec un crédit à 0%.

Un acompte a été versé sur le stand. Le crédit a été validé.

Il a été précisé sur le bon de commande le nom du modèle du canapé par le vendeur (nom inconnu par moi car pas de catalogue de référence). Bon de commande établi en 3 exemplaires, la souche m'étant réservée....

J'ai pris soin de faire écrire "AVEC COFFRE" ce qui a été fait en 2 fois par le vendeur (sur bon et sur la souche de sa main).

Le canapé est arrivé par transporteur dans les délais et j'ai signé le bon de réception.

Je ne me suis aperçu qu'il était sans coffre de rangement que 1/2 heure après le départ du transporteur.

Appel chez le fournisseur qui m'a demandé d'écrire un mail, ce que j'ai fait immédiatement!

Bien évidemment pas de réponse!

Après vérification sur plusieurs sites, il apparaît que j'ai acheté un canapé mais que le vendeur a noté un autre modèle sur la commande que celui de mon choix.

Je doute de la bonne foi du vendeur!

Pourrais-je savoir quels sont mes recours?

Merci

Par **serge74**, le **18/06/2015** à **19:35**

la démarche est expliquée là :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F10037.xhtml>